



Le Communal

juin 2021 - N°57
Magazine d'Informations
Municipales



Pont-de-Larn

■ Edito	2
■ Communauté d'Agglo	3
■ Histoire	4
■ Travaux	5
■ Vie scolaire	6/7
■ Intercommunalité	8/9
■ Vie associative	10/11
■ Jeunesse	12/14
■ Tarn le département	15
■ Retour en images	16/17
■ Action sociale	18/19
■ Infos mairie	20/22
■ Vie locale/animations	22
■ Astuces & Recettes	23
■ L'Agenda	24

Publication

> Tirage : 1550 exemplaires gratuits

> Directeur de la Publication :

Christian CARAYOL

> Rédaction / Conception :

Commission, communication équipe dirigée par **Christophe CHABBERT**

> Secrétaire :

Carine VIALA

> Photos couverture :

l'Orchestre "de Michel"

> Conception / Impression :

Studio 32 Com

Ainsi va la commune !

Le programme culturel de qualité proposé par la commune semaine après semaine dans nos salles du Démal et du Thirondel est suivi par un public nombreux et fidèle, ce qui nous encourage à le poursuivre.

Les animations diverses et variées se succèdent donnant de nos villages une image attractive et vivante.

Le budget 2023 adopté à l'unanimité sans augmentation des taux, comme c'est le cas depuis plus d'une décennie, permettra encore de faire face au quotidien et aux nécessaires investissements qui enrichissent notre patrimoine.

Seule ombre au tableau, alors que les eaux étaient à leur plus haut niveau au barrage du Bouissou, RTE a bridé nos centrales durant de longues semaines sans aucune information, privant ainsi notre commune de recettes espérées.

On peut s'interroger sur le choix de travaux d'entretien sur des lignes électriques à un moment de l'année où la production devrait être protégée !!

La construction d'un padel, le seul du Sud du département est un choix réussi avec une fréquentation record.

La construction de la salle de Judo, Aïkido et Budo avance bien pour nos clubs de combat et les 254 enfants des écoles qui y auront accès.

L'aire de camping-cars est extrêmement fréquentée apportant à nos commerces locaux un supplément non négligeable de clients.

Nous avons réussi à convaincre un jeune couple de pharmaciens de venir s'installer sur la commune, compte tenu du contexte tendu dans ce domaine, on peut estimer que c'est une belle réussite.

Nous vous informerons, en temps utile, de l'avancée de cette installation, par notre fidélité et notre fréquentation de la future officine nous donnerons à ce jeune couple les moyens de leur réussite.



Le projet, en bonne voie, d'un jardin partagé ainsi que la mise en place du groupe "les bienveilleur" témoignent de notre action pour plus d'entraide collective et sociale.

L'été prochain verra le retour des fêtes, pique-nique musical, soirée jazz, soirée fanfare etc.

Je voudrais souligner le rôle majeur de nos employés techniques, administratifs, et ceux affectés dans nos écoles.

Ils servent la commune avec compétence et dévouement, celle-ci s'en trouve valorisée et reconnue.

Le quartier de la Croix Rouge est en plein aménagement, il deviendra à terme un lieu incontournable de notre cité.

Un mot aussi, sur le remarquable parcours de notre groupe de patineurs "ONYX" qui a disputé le Championnat d'Europe au Portugal au mois de mai et un grand bravo à tout l'encadrement technique de notre club historique des patineurs de la Vallée du Thoré.

Je vous souhaite un bel été animé et heureux au bord de nos rivières, sous nos futaies ombragées, tout au long de nos chemins de randonnées, en espérant éviter la sécheresse de l'an passé et en profitant au maximum de belles journées ensoleillées, de soirées douces et paisibles.

Fidèlement votre Maire,

Christian CARAYOL

“ ... Nous avons réussi à convaincre un jeune couple de pharmaciens de venir s'installer sur la commune, compte tenu du contexte tendu dans ce domaine, on peut estimer que c'est une belle réussite. ”

Tous les emballages se trient ...



Au 1^{er} janvier
TOUS LES EMBALLAGES PASSENT AU JAUNE !

Dorénavant, tous les emballages et tous les papiers doivent être déposés dans le conteneur de tri (couverture jaune) :

➤ Emballages en plastique :

pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, flacons, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique...

➤ Emballages en métal :

canettes, aérosols, capsules de café, plaquettes de médicaments vides ...

➤ Papiers :

journaux, magazines, enveloppes ...

Pour plus d'informations :

www.castres-mazamet.fr/collecte-et-tri/extension-des-consignes-de-tri

NOUVEAU EMBALLAGES ET PAPIERS À TRIER À DÉPOSER EN VRAC, BIEN VIDÉS, MÊME SALES

EMBALLAGES EN MÉTAL

Conserves, canettes, aérosols, barquettes, couvercles, films, capsules, tubes...



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles, flacons, bidons, barquettes, pots de yaourt, tubes, sacs, poches, filets, films, polystyrène...



CARTONS & PAPIERS

Emballages, boîtes, briques alimentaires, journaux, feuilles, prospectus, magazines, enveloppes...



LA RUE N'EST PAS UNE POUBELLE !

Les déchets encombrants, c'est à la déchèterie



DÉPÔTS SAUVAGES
JUSQU'À
1500€
D'AMENDE

Service encombrants
au 05 63 75 51 00
et déchèteries gratuites
pour les particuliers

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
@delafidecastresmazamet

agglomération
Castres-Mazamet
www.castres-mazamet.fr

Pour rappel ...

La Communauté d'agglomération Castres-Mazamet a décidé de supprimer l'octroi des sacs à déchets noirs à partir de 2023, afin de réduire les coûts du service de collecte des déchets fortement impacté par les diverses hausses. Tous les habitants devront donc désormais acheter leurs propres sacs noirs.



Il était une fois ... Louis Gautrand

Dans le cimetière "vieux" de Pont de Larn repose un homme qui était presque oublié. Madame Gau, une ancienne institutrice, m'avait interpellé un jour au sujet de sa tombe. Elle m'avait expliqué qu'elle la fleurissait tous les onze novembres et que sous les herbes un peu folles et la croix de pierre aux inscriptions à moitié effacées, reposait le corps d'un «pauvre soldat». Elle était vieille désormais et se demandait si la mairie pourrait poursuivre son travail de fleurissement. A partir de ce moment, c'est ce que nous avons fait.

Pendant des années, nous avons fleuri cette tombe et entretenu le vieux rosier qu'elle avait planté autrefois. Nous avons voulu aussi savoir qui était ce soldat que madame Gau nous avait confié. Ce fut-là une mission presque impossible : la croix était tellement abîmée que les inscriptions qu'elle portait étaient devenues totalement illisibles. En insistant longtemps et au moyen d'une feuille blanche et d'un crayon frotté sur la pierre, nous sommes parvenus à faire émerger un nom : Louis Gautrand et une date : 26 juillet 1916. Cependant, cet homme n'était pas inscrit sur notre monument aux morts. Le mystère restait entier. Nous avons alors décidé, compte tenu de l'état lamentable de cette sépulture, de nous rapprocher du Souvenir français dont une des missions est d'entretenir les tombes des soldats morts pour la France. Messieurs Bazzaco et Bernard Boulze ont répondu favorablement à notre requête.

Toutefois, nous n'en savions pas davantage sur l'homme et les circonstances de son décès. C'est pourquoi, nous nous sommes rapprochés de monsieur Abrial, un généalogiste amateur, spécialiste de la mémoire des soldats de la première guerre mondiale. Grâce à lui, nous avons pu reconstituer le puzzle dont les pièces nous manquaient.

Louis Gautrand est né à Brassac le seize mai 1886. Le premier mai 1911, il épouse à Boissezon Mathilde Julien.

Cultivateur, il s'installe à Pont de Larn dans les années 1912 ou 1913 avec son

épouse. Le jeune couple souhaite fonder une famille et Mathilde attend rapidement un enfant.

Malheureusement, elle donnera naissance le onze avril 1914 à un fils qui ne survivra pas. Elle décèdera le lendemain des suites de son accouchement.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, le conseil de révision du Tarn déclare Louis apte pour le service armé le dix décembre 1914.

Puis, il est affecté au 143^e régiment d'infanterie le 27 mars 1915.

Passé au 70^e régiment d'infanterie le 4 avril 1916, il poursuit la guerre dans le secteur du Mort-Homme, où il subit "un des plus formidables parmi les bombardements qui ont caractérisé la lutte pour Verdun", nous apprend l'historique de son régiment. Mais, le 70^e préférera se laisser écraser sous les bombes plutôt que de livrer le passage à l'ennemi.

Après avoir parachevé les défenses de son secteur, de Chattancourt à Charny, malgré les pertes immenses qu'il a subies, son régiment passe en entier dans la forêt de Hesse et la vallée de la Buanthe où il subit encore un intense pilonnage d'artillerie. Le 4 mai, Louis et ses camarades repoussent une violente attaque. Les assaillants sont repoussés sans avoir pu pénétrer dans les tranchées françaises.

En juin et juillet, le 70^e retourne à Chattancourt devenue première ligne après la chute du Mort-Homme et de Cumières. Là, Louis vit un combat de "tous les instants", à la grenade ou au fusil car le secteur est encore mal



pourvu de tranchées. Louis et ses camarades "travaillent avec ardeur" à organiser la position, rôle modeste en soi mais qui devait assurer à Verdun une défense à laquelle l'ennemi ne s'attaquera plus. Rôle héroïque aussi, puisque c'est au milieu de tirs de barrage, gravés à jamais dans la mémoire de tous, que l'on s'affaire pour reconstruire les défenses sur lesquelles l'ennemi ne cessera de butter, en vain.

C'est là, dans la chaleur de ce 10 juillet 1916, à Verdun, que Louis Gautrand sera grièvement blessé par des tirs sporadiques, à l'épaule gauche et à la cuisse. Transporté à l'hôpital de Neuilly sur Seine, il décèdera de ses blessures le 26 juillet. Il sera cité à l'ordre du régiment et se verra décerner la croix de guerre avec étoile de bronze.

"Soldat très brave, blessé grièvement à son poste de combat", Louis Gautrand a bien mérité de la patrie. En réhabilitant sa tombe, nous avons surtout retrouvé l'histoire d'un homme qui était tout à fait oublié, grâce au concours décisif de Monsieur Abrial. La vieille croix désormais repeinte porte son nom et le souvenir de sa mort glorieuse. Il ne reste plus qu'à inscrire ce nom désormais dans nos mémoires sur le monument aux morts de la commune, afin qu'il rejoigne pour toujours, les autres enfants de Pont de Larn qui ont fait le sacrifice de leurs vies.

Christophe CHABBERT

Maire-adjoint à la Culture

avec le concours de **M. ABRIAL**



Aménagement espace vert en Redon - St Baudille



La fourmi à Rigautou



Elagage au Camp Del Terme Rigautou



réparation du sol de l'aire de jeu derrière la mairie



Evacuation départ
chemin des Vignes



Accotement route de Rigaud.



Poteaux sécurité devant le magasin "Vival"

Ecole Louis Germain Le Génie des arbres

Cette année, la classe de CM1/CM2 de l'école Louis GERMAIN a bénéficié d'une animation "Le Génie des arbres" en partenariat avec le Parc National Régional du Haut Languedoc qui a subventionné ce projet à hauteur de 1500 euros (pour un reste à charge de 150 euros pour l'école). Un grand merci! Depuis le mois de janvier, une demi-journée par mois, Roger, animateur du Domaine du Thoré à Labastide-Rouairoux, vient nous rendre visite à l'école pour nous parler des arbres, de la forêt ...

Lors de notre première rencontre, nous avons posé à Roger toutes les questions que nous avons préparées avant sa venue. Ce fut une après-midi "questions-

réponses" passionnante et vivante ! Nous retenons que l'arbre est un être vivant qui certes ne se déplace pas, mais nous ressemble un peu. Il respire, il se nourrit, il transpire, il communique ! Mais il le fait à sa manière.

Nous sommes admiratifs du pouvoir de résilience d'un arbre, de sa capacité à s'adapter, à s'auto-soigner. Observer un arbre permet de le comprendre, de retracer son histoire.

Roger nous a permis d'enrichir notre lexique sur les arbres (l'houpplier, le duramen...). Nous avons appris à déterminer l'âge d'un arbre en comptant ses cernes ; nous nous sommes exercés avec les coupes de troncs apportées par Roger.

Nous sommes allés dans le pré en face de l'école observer les pommiers. Nous avons eu aussi plaisir à distinguer, récolter différents végétaux et demander leurs noms à Roger. Quelle biodiversité !



Roger nous a apporté des châtaignes (comportant radicule et cotylédon). Nous les avons plantées dans la terre et trois semaines plus tard nous avons eu la joie de voir sortir tiges et feuilles.

Lors de la dernière après-midi, nous avons effectué une sortie nature en empruntant le sentier qui monte à Montlédiér. Nous avons réalisé une lecture de paysage, observé la flore et la faune du lieu (carotte sauvage, asperge sauvage, mousses, lichens, moro-sphinx), réalisé des croquis dans notre carnet du Génie des arbres... Encore une belle après-midi !

Maintenant, nous avons hâte d'aller retrouver Roger "dans sa forêt" au domaine du Thoré, le 16 mai



Ecole de St Baudille ... Chasse aux Œufs !

En ce vendredi matin d'avril, les cloches et le lapin de Pâques sont passés par le jardin de l'école de Saint- Baudille, où ils ont laissé de nombreuses friandises pour les enfants de maternelle.

Ces derniers avaient anticipé avec leur maitresse Florence, Stéphanie et Marie Agnès : leurs petits paniers, fabriqués par leur soin, étaient fin prêts pour se livrer à une chasse aux œufs dans tous les coins du jardin.

Après un partage équitable, chacun est reparti à la maison avec son petit panier rempli de friandises !





Les élèves de l'école de Rigautou ont planté des bulbes de fleurs dans des espaces réservés dans l'entrée de l'école.

Merci aux petits jardiniers de la classe de Anne qui ont planté les bulbes et aux employés municipaux qui ont œuvré pour préparer le terrain !

Les bulbes à fleurs ont été offerts par "Bulbs4Kids", ce qui permet aux enfants de se familiariser avec les bulbes de fleurs et la nature de façon ludique. Notre école comme 349 autres en France, 450 aux Pays-Bas, 800 en Allemagne, 400 en Angleterre, 150 au Canada et 100 en Suède, participe à la campagne "Bulbs4Kids".

Ecole de Rigautou : des élèves jardiniers ...

Cela signifie que plus d'un million et demi de bulbes à fleurs sont plantés dans les écoles, partout dans le monde. Lorsque les tulipes, les crocus, les jonquilles et les muscaris fleurissent au début du printemps, le jardin scolaire est tout coloré et tout beau.

Nous avons pu créer des dispositions pour nos massifs, imaginer les couleurs et les

formes une fois que les fleurs auraient fleuri. Nous avons pu suivre la croissance de ces bulbes durant la fin de l'hiver et profiter des floraisons durant tout le printemps. Chacun a participé : pour créer, pour planter, pour désherber. Et ce n'est pas fini ! Les bulbes vont se régénérer ce qui promet d'autres printemps fleuris !



Pierre Chabert un professionnel pour le sport à l'école et les actions jeunes

En début d'année et suite au départ à la retraite de François BARTHES, la commune a recruté Pierre comme ETAPS (Educateur Territorial en charge des Activités Physiques et Sportives).

Sa mission est d'assurer l'enseignement sportif dans les 3 groupes scolaires de la commune. Il participe également à différentes actions avec les jeunes de la MJC pendant les vacances scolaires.

Le 18 avril dernier, il organisait une rencontre sportive multi-activités pour les 3 écoles de Pont de Larn et l'école de Bout du Pont de Larn. En juin, il regroupera les élèves de toutes les écoles pour des Olympiades en lien avec les JO de Paris 2024.

Pierre est aussi conseiller auprès du Maire et référent pour les installations sportives et les réalisations en ce domaine (Padel, dojo, sentiers de randonnée...)



Infos générales rentrée scolaire 2023

A la rentrée de Septembre 2023 nos 3 groupes scolaires accueilleront près de 260 élèves. Comme annoncé l'année dernière le Conseil Municipal a décidé de proposer aux familles un ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) sur les 3 groupes scolaires.

En quoi consiste cette nouvelle organisation en ALAE ?

Il s'agit de la prise en charge par le Centre de Loisirs des Galopins de la gestion des accueils périscolaires (Garderie et cantine). Ce projet repose sur un étroit partenariat entre la CAF, la Commune et l'association des Galopins ; les agents municipaux, en charge des cantines et garderies, seront toujours affectés à leurs missions mais en lien avec les animateurs des Galopins pour l'encadrement d'activités et d'ateliers ludiques sur les temps périscolaires. Les temps d'aide aux devoirs seront conservés avec un taux d'encadrement adapté selon l'âge des enfants permettant ainsi une meilleure prise en compte de leurs besoins spécifiques.

Une nouvelle tarification dans les 3 écoles :

Les hausses successives appliquées sur la fourniture des repas par notre prestataire depuis 2021 n'ont pas été répercutées sur les familles. La différence entre ce coût réel et le prix facturé aux familles a donc été pris en charge en intégralité par la commune pour les élèves des 3 groupes scolaires. Aujourd'hui nous sommes contraints de revoir la tarification de la cantine en tenant compte de ces hausses successives.

Les frais de garderie restent inchangés par rapport à l'année précédente.

L'adhésion au service périscolaire est appliquée sur un tarif unique par famille. L'adhésion correspond au frais d'inscriptions de la famille à l'ALAE et donc à l'accès aux divers services périscolaires gérés par l'association des Galopins.

GROUPES SCOLAIRES	ACTIVITÉS	TARIFS
ECOLE DE PONT DE LARN	Adhésion ALAE (<i>adhésion pour bénéficier de la cantine et des accueils périscolaires</i>)	10€ par famille et par année civile* <small>(Facturation de l'adhésion prévue en janvier 2024)</small>
	Accueil matin à partir de 7h15	0,50€
ECOLE DE RIGAUTOU	Accueil midi à partir de 11h45 <small>(y compris pour les enfants qui restent en cantine)</small>	0,50€
	Accueil du soir de 16h30 à 18h30	0,50€
ECOLE DE ST BAUDILLE	Repas cantine midi	3,55€ par enfant <small>(sous réserve du maintien des prix par notre prestataire)</small>

* Si la famille confie son enfant aux Galopins sur les temps de vacances ou les mercredis l'adhésion aux Galopins sera réduite du montant déjà réglé pour l'ALAE

Comment s'inscrire ?

Prenez d'ores et déjà contact avec le Centre de Loisirs des Galopins et au plus tard le 31 Juillet. Pour les inscriptions à la cantine et aux accueils du matin du midi et du soir les familles devront désormais se connecter sur le portail famille des Galopins. **Il est donc impératif (pour ceux qui ne sont pas encore adhérents) de contacter l'association pour obtenir les identifiants de connexion pour procéder aux réservations pour la rentrée de Septembre** (Contact les Galopins : contact@lesgalopins81.fr ou 05.63.61.06.78

Passerelle

Attention mesdames et messieurs le spectacle va commencer !

Cédric Claro alias "Cédric le magicien" est venu partager un moment convivial avec les enfants de Passerelle. Ils ont eu la chance d'être émerveillés et envoûtés par des tours de magie et des histoires fantastiques. Les enfants sont repartis avec des étoiles pleins les yeux et des tours de magie plein la tête.



Les Snorkys

Un mois de février festif chez nos petits bouts

Un peu de gourmandise avec la chandeleur, où les plus grands ont pu préparer, faire sauter et déguster des petites crêpes.

Suivi d'un carnaval dans le monde du "Western", la crèche s'est transformée le temps d'une journée en crèche Far West. Cactus, chevaux, taureaux, lasso faisaient partie du décor.

20 petits Cow-Boys ont pu s'initier aux danses animées de Country. Parées de leurs chapeaux, bottes et foulards rouges, trois personnes de la MJC de Navès nous ont animé cette matinée carnaval.

Un petit repas Texan au menu ce jour-là a clôturé cette belle journée."



Bibliothèque intercommunale

Elle vous accueille

- le Lundi de 13h30 à 15h30
- Le mercredi de 14h00 à 17h00
- Le samedi de 10h00 à 12h00

Gratuité pour tous les résidents de la commune de Pont-de-Larn.

N'hésitez plus venez découvrir toutes nos nouveautés ! Et bien évidemment si vous le désirez, vous pouvez devenir un de nos bénévoles.

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE DES RIVES DE L'ARN

21 rue de la Mairie - 81660 BOUT DU PONT DE L'ARN

Infos : **05 63 97 93 58** - bibliotheque.81660@wanadoo.fr





L'été des Galopins

Du 10 juillet au 01 septembre, l'ALSH Les Galopins accueillera les enfants pour un été toujours aussi riche en activités.

L'été sera divisé en 4 périodes, et pour chacune de ces périodes, un thème a été choisi, en accord avec un fil conducteur : LES ARTS. Les enfants pourront s'initier à la sculpture, la peinture, la musique, mais aussi faire du théâtre, de la BD et découvrir aussi d'autres formes d'art (Land Art, Street Art...)

Au-delà des arts, le sport sera aussi de la partie cet été avec des initiations à tout un panel d'activités sportives plus ou moins connues.

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaires, et du lundi au vendredi pendant les vacances. Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30. Pour toute nouvelle inscription, un dossier sera à constituer auprès de la direction de l'accueil en joignant :

- Un justificatif de Domicile
- Le Carnet de santé des enfants à inscrire
- Le N° d'allocataire CAF/MSA

Toutes les infos au : Tél : **05.63.61.06.78** - Mail : contact@lesgalopins81.fr

Web : www.lesgalopins81.fr - Facebook : <https://www.facebook.com/AlshGalopins/>

Signature

de la Convention territoriale globale

Au terme d'un an de travail, mercredi 30 novembre, la **Convention territoriale globale (CTG)** a été signée par l'ensemble des communes de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire, la mairie de St-Amans-Soult, la mairie de Pont-de-Larn et la CAF du Tarn.

Sur ce territoire de près de 10 000 habitants allant des portes de Mazamet à Labastide-Rouairoux, en passant par Le Vintrou ou Rouairoux, 725 403€ seront versés par la CAF pour les 3 années de conventionnement (2023-2025).

Basée sur un diagnostic partagé des besoins sociaux du territoire, la CTG fixe pour 3 ans les priorités sur cinq thématiques : la famille (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité), la santé et le handicap, les seniors, l'accès aux droits et services, l'animation de la vie sociale.

16 fiches actions seront mises en œuvre pour décliner ces priorités. Parmi les actions : la réflexion sur un Espace de vie sociale itinérant, un diagnostic partagé des besoins des jeunes de l'est du territoire, la réflexion sur un Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) itinérant pour les communes ne disposant pas de Centre communal d'action sociale (CCAS), la coordination des différentes initiatives autour du numérique et de l'accès aux droits, des actions contre l'isolement, la mise en place d'ateliers de parentalité...



KAMAÉ FITNESS ... sport, dynamisme et convivialité !

La nouvelle rentrée 2023-2024 se prépare pour cela, Christelle (la présidente du club) et son équipe bénévole impliquée et motivée, vous accueilleront afin de vous guider dans les différentes activités, Body Fight, Renfo et Pilates.

PILATES

Une méthode DOUCE qui renforce les muscles profonds, tonifie la sangle abdominale et le dos. Les cours sont limités à 12 personnes. Convient aux femmes enceintes, aux personnes âgées ou en convalescence.

- Lundi 18/19h Parc des sport - Pont-de-Larn
- Mardi 9/10h et 10h30/11h30 Parc des sport Pont-de-Larn
- Mercredi 18/19h Gymnase Jules Ferry Aussillon

Tarif annuel à partir de 70€

+ d'infos www.kamaebodyfitness.com

Mélanie 06 62 49 06 16

Vous pourrez aussi nous rencontrer lors de la fête du sport qui aura lieu le samedi 9 septembre, au Bout du Pont de l'Arn à Arcachon.

Mélanie, l'animatrice sportive vous aidera à atteindre vos objectifs, qu'il s'agisse de vous affiner, vous renforcer ou vous défouler, toujours dans la bonne humeur et à être au meilleur de votre forme.

Ambiance garantie !



PATINEURS DE LA VALLEE DU THORE

Bon début pour cette saison

Le Club des Patineurs de la Vallée du Thore voit encore son nombre de licenciés augmenter depuis l'année dernière, nous sommes à 94 à ce jour.

Le club comprend deux disciplines, le roller free style et le free skating (nommé auparavant artistique), en solo et en groupe. Les enfants sont accueillis dès l'âge de 4 ans. Les groupes sont :

- G1 : Ecole de patinage jusqu'à 6/7 ans
- G2 : Les grands débutants (roulettes de bronze)
- G3 : Les roulettes d'argent et novices 1
- G4 : Les novices 2-3 et régionaux
- G5 : perfectionnement show
- G Onyx
- G Free style

Les résultats sont toujours au rendez-vous : 4 et 5 mars à St Sulpice, Open de Ligue, 3 solos 3 podiums dont 2 premières places ; Show Onyx 1er.



18 et 19 mars à Gruissan, Coupe des régions étape 1, 12 patineuses dont 5, podiums.

26 mars à St Orens, Coupe des Lutins, 5 patineuses dont 2 podiums.

1 et 2 avril à Dinan, Open de groupes, le show ONYX se place 1er et se sélectionne pour les Championnats d'Europe au Portugal à Paredes du 3 au 7 mai 2023 et pour le Championnat de France à Dijon mi-juillet.

15 et 16 avril à Lavit à côté de Montauban, Coupe des Régions étape 2, 11 patineuses avec 8 podiums dont 4 premières places.

La finale aura lieu à Gruissan les 10 et 11 juin. GALA DES PATINEURS LE 17 JUIN 2023 au gymnase à partir de 16h.

Où vous pouvez vous renseigner :

pvt.asso@gmail.com - 06 84 70 74 08

Facebook : [lesPatineursDeLaValleeduThore](https://www.facebook.com/lesPatineursDeLaValleeduThore)

Dominique FARENC

Présidente



CLUB DE L'AMITIÉ Exposition d'aquarelles

L'atelier dessin du Club de l'amitié a exposé ses toiles du 11 Mai au 7 Juin à la Mairie : plus d'une cinquantaine d'œuvres réalisées par les adhérentes du club qui se réunissent tous les jeudis après-midi au foyer Georges Chabbert sous la houlette de Geneviève Cartigny.



D'après une photo ou un modèle, elles réalisent leurs peintures en se fixant chaque année un thème particulier : paysages, calligraphies...

L'ambiance est conviviale et détendue pour ces 9 amies qui partagent depuis près de 18 ans la même passion de la peinture.

L'entraide et le partage sont les maîtres mots de leur rendez-vous hebdomadaire qui se termine toujours par un goûter partagé et une recette échangée !

ASSOCIATION RENCONTRES

Tous les jeudis après-midi les membres de l'Association RENCONTRES se retrouvent à la salle polyvalente de Rigautou. Elle propose différentes activités. En ce moment, nous brodons un service de table destiné au loto d'Octobre Rose. Cette action nous permet de nous retrouver autour d'un projet commun dans une ambiance de convivialité sympathique. Le club est ouvert à tous.





Inauguration du Padel de Pont de Larn avec le Champion de France !

Le samedi 18 mars, il y avait du beau monde du côté du Complexe Sportif de Pont de Larn. La Mairie de Pont de Larn et le Tennis Club Association Pays Mazamétain ont inauguré l'Espace Padel & Urban Tennis de Pont de Larn. Situé sur l'ancien terrain de tennis couvert, ce nouvel espace dédié aux sports de raquettes (Padel, Urban tennis et tennis) est unique dans le Tarn.

En présence de Christian Carayol, Maire de Pont de Larn, Christophe Ramon, Président du Conseil Départemental du Tarn, d'Olivier Fabre, Maire de Mazamet ainsi que des élus des Communes du « Pays Mazamétain », cette inauguration a débuté par une initiation pour les enfants du club. Cette animation a été proposée par Bastien Blanqué, Quadruple Champion de France de Padel, tenant du titre, médaillé de Bronze aux Championnats du Monde avec l'équipe de France... Enfants,



TCAPM Tennis Club Pays Mazamétain

adultes... et même les élus ont pu essayer ce sport qui est en plein développement. L'Urban Tennis (Mini-tennis), joué sur un terrain de 12m de long et de 6m de large, permettra de proposer des animations « tennis » aussi bien pour les enfants que pour les adultes, débutants et/ou confirmés... une autre façon de jouer au tennis !

Sébastien Tailhades, Président du TCAPM a expliqué la genèse de ce projet et remercié la Mairie de Pont de Larn, les élus et les différents partenaires pour leur soutien. Cet espace est unique dans le Département puisque c'est le 1er Padel Couvert Municipal et associatif du Tarn.

L'inauguration s'est clôturée par un buffet offert par la Mairie de Pont de Larn et par le club.

L'espace Padel s'anime !

Depuis son ouverture en janvier et son inauguration en mars, l'espace Padel de Pont de Larn est animé. En effet le Tennis Club Association Pays Mazamétain propose de nombreuses animations : Tournois amicaux, matinées et/ou après-midis de découverte, initiation avec les jeunes de la MJC de Saint-Baudille pendant les vacances de février, soirée "les élus essayent le Padel"... d'autres

animations gratuites et ouvertes à toutes et à tous vont avoir lieu en période estivale... infos auprès du club ou sur tcapm.fr

Une formule Padel pour l'été !

Du 1er juin au 27 août, le Tennis Club Association Pays Mazamétain propose une formule "spéciale été" à 50€ pour jouer au Padel librement (formule individuelle). Dans cette formule sont inclus la licence/assurance "Padel" de Fédération Française de Tennis (obligatoire), une carte d'accès au terrain ainsi qu'un compte de réservation sur l'application TEN'UP. D'autres avantages sont également inclus...

Infos : **06 36 14 16 71** - contact@tcapm.fr ou consultez le site: www.tcapm.fr



LES AMAZONES DU TARN nouveau club de majorettes à Pont-de-Larn

Depuis le 1er avril les Amazones du Tarn, un club de majorettes à ouvert au Pont-de-Larn. Nous remercions d'avance la municipalité qui nous soutient.

Le club recrute donc les filles et garçons à partir de 5 ans. Les entraînements sont tous les samedis de 14h à 17h à la salle de la Grange. Les débutants sont acceptés. Le club des Amazones pratique avec des pompons, bâtons, canne major, drapeaux sur des musiques modernes. L'équipe se réjouit de contenir dans ses rangs des pont de larnaises qui sont motivées et souriantes à l'idée d'enfiler leurs bottes avec nous la saison prochaine.

Le club participe à de nombreuses compétitions, la dernière en date : du 21 au 25 juin à Crikvenica en Croatie. Pour la deuxième année consécutive le club représentera les couleurs de la France et du Pont-de-Larn au championnat du monde.

Nous vous attendons filles et garçons venir découvrir notre sport complet : aussi physique qu'artistique.

Plus d'infos auprès de la Présidente (Josiane Mille): **06 78 70 10 78** ou sur la page Facebook : [les Amazones du Haut Languedoc](https://www.facebook.com/AmazonesduHautLanguedoc)



LA BAROUGE "Le golf c'est pour la vie"

Se reconnecter à la nature, un besoin largement exprimé à la sortie du confinement.

La prise de conscience des enjeux environnementaux était déjà une de nos préoccupations avant la crise sanitaire. Nous croyons plus que jamais que le golf, sport de nature par excellence, engagé notamment dans un formidable travail pour préserver la très riche biodiversité de ses parcours, a de solides arguments pour vous séduire. Par ailleurs, par la force des choses certainement, les Français expriment également l'envie de se recentrer sur l'essentiel et place la santé comme une de leur principale préoccupation. Le besoin vital de bouger et de faire du sport. Là aussi, le golf a son mot à dire. Le golf est bon pour la santé. Même très bon pour tous ceux qui osent franchir les portes de nos clubs. Au regard des urgences et des enjeux environnementaux, notre ambition est d'accélérer la transition écologique dans une démarche cohérente et globale.

- L'achat d'une herse étrille permettant de pallier l'utilisation de désherbants sélectifs
- La mise en place de nids à oiseaux ou d'hôtels à insectes ;
- La mise en place de zones sauvages sur le parcours ;
- La création d'une "gazonnière" afin d'éviter l'achat et le transport de plaques de gazon.



● Commencer à travailler sur une inversion de flore en plantant de nouvelles graminées plus résistantes aux contraintes hydriques. La préservation du golf de La Barouge est importante puisqu'il apparait comme un atout économique et touristique majeur dans le bassin Mazamétain.

La Barouge a été classée 3ème meilleur golf sur 225 golfs du réseau Le Club Golf auquel nous adhérons. Créé en 1956, il n'a eu de cesse de se développer et, aujourd'hui, il accueille de nombreux golfeurs de différents horizons. Il est également pourvoyeur d'emplois dans le bassin. Il participe au développement économique et de l'image de la ville du Pont de L'Arn.

Nous remercions nos membres bénévoles qui viennent nous aider et encadrer les jeunes lors de ces journées.



RETOUR EN IMAGES

... VACANCES DE NOEL, D'HIVER ET DE PAQUES

L'ACCUEIL JEUNE DES RIVES DE LARN

Se renseigner s'inscrire !

L'Accueil Jeunes est un dispositif intercommunal (Bout du Pont de l'Arn - Pont de l'Arn) dont la gestion est confiée à la MJC St Baudille. L'équipe d'animation accueille les 12-17 ans. L'Accueil Jeunes est ouvert sur les petites vacances et en juillet. Le prochain rendez-vous est donné aux jeunes du 10 au 31 juillet 2023. Pour ceux qui ne sont pas encore adhérents, pensez à vous inscrire à la MJC St Baudille ou au Service Jeunesse pour réserver vos places.

Courant juin le programme des vacances d'été sera disponible dans les 2 pôles jeunesse :

► MJC St Baudille

Carmen MENA

et Lucas ARCAMBAL

05 63 61 45 05

mjcstbaudille@wanadoo.fr

► Service Jeunesse

(local ancienne Mairie Pont-de-Larn)

Marion SENEGAS

05 63 98 67 79

sajra@wanadoo.fr



Participation des Jeunes À LA VIE LOCALE



L'Accueil Jeunes propose des actions participatives qui affichent toujours complet ! Ainsi, les 12-17 ans s'impliquent dans la vie locale de leur commune et en échange bénéficient de réductions sur les activités programmées durant les vacances.



SÉJOUR MAI 2023

Cette année encore le séjour ski a été annulé face à la difficulté d'organisation dû au départ à la retraite de François BARTHES et aux problèmes liés à la crise de l'énergie et donc au questionnement des remontées mécaniques sur les pistes de ski, fort coûteuses en électricité. Le séjour pour lequel les jeunes ont réalisés de nombreuses actions d'autofinancement s'est donc fait en mai, en prenant la direction du Puy du Fou. Ainsi, l'équipe d'animation a décidé de concevoir un séjour culturel auquel participeront les 20 jeunes initialement prévus sur le séjour ski et ayant participé aux différentes actions.



CHANTIER LOISIRS JEUNES ÉTÉ 2023



Pour information, cette action est destinée aux jeunes de 14 à 17 ans, qui en échange de 5 jours de travail d'intérêt communal peuvent bénéficier de 5 jours de séjour en juillet. Cette année le projet s'est déroulé sur la commune de Bout du Pont de L'arn.

Les jeunes ayant participé au chantier bénéficient ensuite d'un séjour d'une semaine. Cette année, les jeunes se dirigeront au Pays Basque, avec au programme : pelote basque, randonnée en canoé, wave ski et force basques.

A la suite du Chantier Loisirs Jeunes, chaque jeune participant se voit remettre une "Attestation de participation de la vie locale". Cette fiche du jeune citoyen actif, où sont listées les tâches qui lui ont été confiées, permet par exemple

d'étoffer un CV en gardant une trace des actions dans lesquelles le jeune s'est investi.



ACTION D'AUTOFINANCEMENT





RETOUR EN IMAGES

... ANIMATION LOCALE

Cette année la reprise tant attendue des animations locales a bien eu lieu :

CLUBS D'ACTIVITÉS

UNE SAISON QUI REDEMARRE

La saison 2022-2023 a bien redémarré au niveau des clubs. La mjc est presque à 430 adhérents en cette fin d'année. Les nouveaux clubs de danses traditionnelles/néo trad, Budo, atelier d'écriture et de Qi-gong battent leur plein, d'autres tels que l'œnologie ne seront pas poursuivis l'année prochaine. A la rentrée de nouveaux clubs seront mis à l'honneur avec notamment de l'Aïkido au Dojo Pont de Larnais

SAISON A VENIR

La saison 2023-2024 est en cours de préparation et la nouvelle plaquette sera dans vos boîtes à lettres et sur le site dès le mois d'août.

Renseignements et inscriptions pour les clubs d'activités à la MJC à partir du MARDI 5 SEPTEMBRE 2023.

Reprise des clubs le 11 SEPTEMBRE.

Retrouvez aussi toutes les infos sur notre site internet dès la rentrée www.mjc-stbaudille.org

REPAS DES AINÉS

à St Baudille
le 12 mars
dont le service a été assuré par des jeunes du village



Théâtre "**ET BOUM**"
le 28 janvier au Démal et le 17 Mars à l'Apollo

AGENDA ...

2, 3, 4 Juin
Fête de St Baudille

17 Juin au Thirondel
Gala de danse enfants

17-18-19 Novembre au Thirondel
Festival de théâtre amateur

LES MONTS DE ST BAUDILLE
à la MJC
le 14 mai



VIDE GRENIER
St Baudille
le 30 avril



CONTACT Suivez toute l'actu de la MJC ST BAUDILLE en direct sur [facebook](https://www.facebook.com/mjcstbaudille) et notre site internet. Le secrétariat est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 18h30 (fermé pendant les vacances scolaires).

mjcstbaudille@wanadoo.fr - www.mjc-stbaudille.org

Groupe MJC - Tarn

Réception au Conseil Départemental, à l'occasion de la sortie de la revue du Tarn, consacrée à l'histoire de la MJC.

Merci à tous pour cette belle aventure !

Le Tarn, terre de MJC "N°267 de la Revue du Tarn - Juin 2021 - Décembre 2022

Conseil Départemental
le 5 Décembre 2022



L'ÉLAGAGE : ON VOUS DIT TOUT !

SFR FTTH

ÉLAGUER POUR FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ET LA MAINTENANCE DU RÉSEAU

Le tirage des câbles de fibre optique utilisera au maximum les infrastructures existantes pour permettre un déploiement rapide tout en limitant la gêne occasionnée et les coûts de travaux, selon deux méthodes :

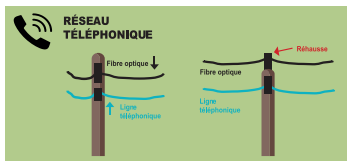
- en souterrain, via notamment les fourreaux existants de l'opérateur historique Orange et des collectivités,
- en aérien, avec l'utilisation principalement des poteaux d'Orange supportant le réseau téléphonique en cuivre, ou des appuis gérés par ENEDIS, supportant le réseau électrique basse tension.

POURQUOI FAUT-IL ÉLAGUER ?

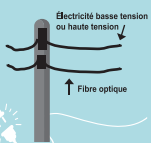
Les plantations situées à proximité des réseaux aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux.

QUI DOIT ÉLAGUER ?

Si les plantations sont implantées sur une propriété privée et que les distances entre les branches et les lignes ne respectent pas la réglementation (voir illustrations), alors conformément à l'article 85 de la Loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, du fermier ou leurs représentants, de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'élagage. L'élagage peut être réalisé par le propriétaire lui-même ou par une entreprise agréée de son choix.



RÉSEAU ÉLECTRIQUE

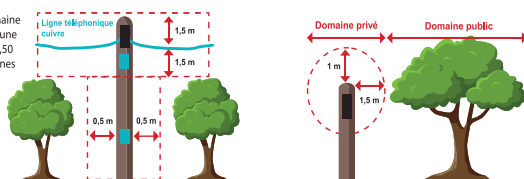


Il convient d'attirer l'attention des propriétaires en leur précisant :

1. qu'aucun travail d'élagage ne doit être entrepris aux abords des lignes électriques sans accord préalable d'ENEDIS (à saisir en adressant l'imprimé cerfa n°90-188) et nécessite une habilitation pour travailler dans un environnement électrique. Par ailleurs, dans la majorité des cas, ENEDIS est en charge de l'élagage, il est donc nécessaire de se rapprocher de cette dernière.
2. qu'il est formellement interdit à quiconque de tenter de monter sur les poteaux électriques ou téléphoniques.

QUELLES SONT LES DISTANCES À RESPECTER ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance de 1,5 mètres et 0,50 mètre en largeur autour des lignes téléphoniques.



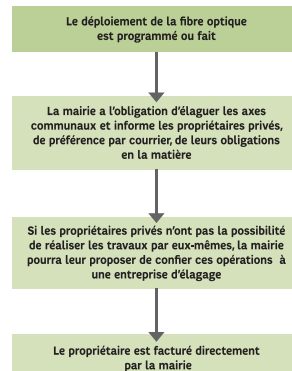
À RETENIR !

À DÉFAUT D'ÉLAGAGE, LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR VOTRE COMMUNE PEUT ÊTRE REPOUSSÉ. La commune incite les propriétaires à anticiper et à réaliser un élagage régulier et respectueux.

ET SI LE PROPRIÉTAIRE REFUSE D'ÉLAGUER ?

Le maire est fondé à prendre tout arrêté visant à assurer ses missions de police et notamment pour régler l'élagage des plantations en bordure de voies sur le territoire de sa commune. Il peut donc imposer l'élagage au propriétaire qui paiera les frais engagés.

OÙ EN EST MA COMMUNE ?



QUESTIONS FRÉQUENTES

Afin de vous accompagner sur les demandes éventuelles des administrés de votre commune, vous trouverez ci-dessous un ensemble de questions réponses qui vous sera utile !

QUESTIONS	RÉPONSES
Quels sont les éléments à dégager : ligne et / ou poteau ?	Les lignes et les poteaux doivent être dégagés. Au-delà des câbles de fibres optiques à poser, des boîtiers pour le raccordement des futurs abonnés le seront également.
Quelle distance doit être dégagée autour de la ligne et / ou poteau ?	L'élagage doit être réalisé dans un rayon de 1,5 m autour des câbles existants et sur une hauteur de 1 mètre, du sol vers le sommet du poteau.
Lorsque les plantations gênantes sont des arbres centenaires (chênes), les propriétaires doivent-ils les couper ?	Il n'est pas demandé d'abattre un arbre entier, seule la végétation qui empiète sur le domaine public est à élaguer. Si l'élagage n'est pas possible, l'entreprise d'élagage retenue étudiera au cas par cas les solutions envisageables.
Si le propriétaire décide de procéder par lui-même à l'élagage, doit-il notifier sa réponse par écrit ? Ou un simple appel téléphonique peut-il être pris en compte ?	Les services communaux sont libres de gérer les retours d'information. Cependant, un écrit est toujours souhaitable.
Certains propriétaires souhaitent savoir si un débroussaillage sous la ligne est indispensable. Quelle réponse leur apporter ?	Pour poser les câbles, les entreprises interviennent à l'aide de nacelles. Il est demandé aux propriétaires de dégager les accès, notamment au niveau des poteaux.

À RETENIR !

L'ÉLAGAGE C'EST CHAQUE ANNÉE !



> Accueil nouveaux arrivants

le 12 janvier 2023

> Plantation

de l'arbre de la laïcité
le 9 décembre 2022



> La neige

est tombée
en début d'année ...
Les équipes
mobilisées dès 6h00
du matin.

> Goûter des Aînés

le 11 Février
à la salle du Demal



> Concert du Quatuor Isatis

le 11 mars salle du Démal



> Théâtre

"Piège pour un homme seul"
par la troupe "Les Ephémères"
18 février



> Commémorations - Hommages

Cérémonie de commémoration
du 60e anniversaire du cessez-le-feu
de la guerre d'Algérie et des combats
au Maroc et en Tunisie,
le 19 mars à Bout-du-Pont-de-Larn



Retour en images



> Course cycliste

Podium tour cadets à la Môle, le 16 avril 2023

> Rencontre sportives des écoles

le 18 avril 2023



> Dans le coeur de Georges

Spectacle musical "autour de Brassens", le 13 mai 2023



> Echange international

Dans le cadre d'un futur jumelage avec la ville de la Campana près de Séville en Andalousie, une importante délégation Pont-De-Larnaise, conduite par Alphonse Jimenez ambassadeur de la commune en Andalousie s'est rendu sur place le week-end de l'ascension et a remis à Manuel Oviedo maire de la cité andalouse, un message d'amitié de Christian Carayol maire de Pont-De-Larn. Une visite de nos amis espagnols est envisagée en septembre.



> Les Monts de St Baudille

course à pieds, le 14 mai 2023

> Le padel soutenu financièrement par l'État et le Département

- Financement de l'État : 9294€
- Financement du Département du Tarn : 9294€
- Autofinancement de la Commune : 16 042€
- Coût total : 34 0630€ HT

> La Valtorétaine

Exposition de tapis d'Arts Sacré et de céramiques Juillet 2022



La redécouverte du délainage, un projet porté un enfant du pays Pont de Larnais

Animé par sa volonté de faire revivre un volet phare de notre héritage, François Sire, pur produit du Pont de Larn (cf. Journal Communal de décembre 2019), revient avec un nouveau concept en tête : celui de créer une exposition éphémère portée sur l'industrie du délainage du XIXe et XXe siècles.

Aminé par sa volonté de faire revivre un volet phare de notre héritage, François Sire, pur produit du Pont de Larn (cf. Journal Communal de décembre 2019), revient avec un nouveau concept en tête : celui de créer une exposition éphémère portée sur l'industrie du délainage du XIXe et XXe siècles.

Ce projet est porté par l'association de valorisation de l'industrie du délainage dans le Tarn Sud, créée et présidée par François Sire lui-même, et accompagné de Charline Nhansana (Pont de Larn) et de Patrick Benezech (Mazamet).

L'exposition retracera le parcours d'une peau lainée, de son arrivée en usine jusqu'à son départ, séparation faite de la laine et du cuir. Actuellement, l'équipe se focalise sur la récupération des quelques machines (peleuses, sabreuses...) encore disponibles et qui permettront d'illustrer l'exposition. Elle recherche également un lieu de stockage des machines collectées pour y permettre une remise en état avant exposition.

Si vous partagez aussi cette passion pour le délainage ou si vous souhaitez simplement contribuer (espace de stockage, témoignages, photos, matériel, accessoires, etc.), n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'association.



Contacts : francois@paumentvier.com et charline@nhansana.org

Un jardin partagé sur la commune

A l'initiative du CCAS de la commune et des bénévoles, des jardins partagés verront le jour en 2023 au Gué de Larn! C'est sur un terrain acquis par le commune à l'été 2022, que commencera cette nouvelle aventure.



Un peu d'histoire :

Situé en contrebas de l'école maternelle Louis Germain (rue du Gué de Larn), et le long de la rivière l'Arn, ce terrain a appartenu à la famille Taussac jusqu'en 1967. Lieu de pâture pour les vaches de cette famille du village, les animaux passaient par l'ancienne "porte verte" pour s'y rendre. Cette fameuse

porte deviendra d'ailleurs sous quelques semaines l'entrée des futurs jardiniers.

Ce terrain deviendra une entreprise de bois, fuel et charbon, et gagnera un bâtiment neuf en 1968 par ces nouveaux acquéreurs. Depuis, lieu de stockage privé ayant accueilli déjà un jardinier amateur, il est en friche depuis quelques années sur la partie haute. Le projet du jardin partagé est en cours depuis décembre 2022 sur la terrasse supérieure du terrain impliquant une étudiante en BTS du village, le CCAS du Pont-De-Larn, et des voisins bénévoles.

Ce terrain devrait être divisé en 5/6 parcelles individuelles d'environ 50 m² et d'une parcelle collective pour d'autres projets liés au jardinage et au "vivre ensemble". Ce projet s'adresse en priorité à des personnes souhaitant jardiner et ne possédant pas de jardin.

Plusieurs chantiers participatifs ont déjà eu lieu (défrichage, ramassage de déchets, élagage, 9 camions de déchets en tout genre, démontage de 2 abris vétustes, curage d'un pesquier, terrassement du terrain, bardage du futur cabanon à outils...). Reste le plus important : acheminer de l'eau sur la terrasse concernée.

Merci pour la forte implication des services techniques municipaux, sans qui ce projet serait titanique.



il reste donc à s'y investir et entretenir ce lieu magnifique en bordure de rivière. Le projet se structure pour le moment sans statut associatif mais évoluera dans cette direction en fin d'année 2023. Toute personne intéressée par ce projet peut se renseigner en mairie ou au 06.20.88.06.12.

Un appel à «don d'outils» et de plans est lancé aux habitants de Pont-de-Larn. Si vous possédez des outils de jardinage au fond d'un cabanon ou d'un garage, il trouveront ici une seconde vie ! Même chose pour des plans, des arbustes ou fruitiers...

Cédric CLARO

"Bénévole pour les jardins partagés"



Les bienveilleurs

Un réseau de Bienveilleurs au service des personnes isolées

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place, il y a un an maintenant, un réseau de bénévoles pour aider ceux qui en ont besoin sur la commune.

Aider, écouter, faire les démarches administratives, rompre un isolement souvent lourd mais aussi se rencontrer afin de créer des liens. Qu'il s'agisse de problème de mémoire, de manque de repères, de diététique... les Bienveilleurs sont opérationnels. Un médecin a également intégré le collectif afin de pouvoir traiter au mieux les thématiques concernant les fragilités.

Ce dispositif, qui a été mis en place pour renforcer le lien social, s'adresse à tous. N'hésitez donc pas à en parler autour de vous ou à nous signaler une personne dans le besoin. Si vous avez, par exemple, un voisin ou une connaissance qui manifeste des signes de solitude, des besoins d'accompagnement ou bien des fragilités, même d'ordre médical, les Bienveilleurs pourrons établir un contact avec lui.

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire pour connaître au mieux les besoins de chacun. Vous pouvez également y répondre en ligne sur le site de la Mairie du Pont de Larn.

Et si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires sur Les Bienveilleurs, appelez la Mairie du Pont de Larn au **05 63 61 14 05**.

Vous vous sentez isolé ? Vous manquez de lien social ? Ce questionnaire peut vous intéresser

Vivez-vous seul à la maison ?

- Oui
- Non

Avez-vous les moyens de vous déplacer ?

- Oui
- Non

Combien de fois par semaine effectuez-vous des sorties hors domicile ?

- 4 fois par semaine et plus
- 2 à 3 fois par semaine
- Pas plus d'une fois par semaine

A quelle fréquence rencontrez-vous des proches (amis, famille, connaissances) ?

- Pas du tout
- Parfois
- Toujours

Vous arrive-t-il de trouver le temps long, de vous sentir isolé(e) ?

- Pas du tout
- Parfois
- Toujours

Souhaiteriez-vous mieux connaître les associations locales ?

- Oui
- Non

Seriez-vous prêt à participer à des activités de groupe ?

- Oui
- Non

Quel type d'activités aimeriez vous voir à ce genre d'événement ?

- Activité physique
- Animation culturelle ou artistique
- Développement personnel
- Échanger autour d'un goûter /repas
- Informatique
- Administratif
- Jardinage
- Lecture
- Autre, précisez :

Quel âge avez-vous ?

- Moins de 40 ans
- Entre 41 et 50 ans
- Entre 51 et 60 ans
- Entre 61 et 70 ans
- Entre 71 et 80 ans
- 81 ans et +

Souhaitez-vous être contacté(e) ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez saisir votre nom ainsi que vos coordonnées téléphoniques et/ou adresse électronique :

.....

.....

.....

.....

Questionnaire à détacher et à déposer à la mairie du Pont de Larn (accueil ou boîte aux lettres).

Réponse souhaitée au plus tard le 31/07/2023.

Merci.



Chat errant :

Qui contacter ? le Chat Protégé

Un chat errant est un chat non identifié qui vit en liberté. Vous avez peut-être remarqué la présence d'un chat errant dans votre jardin ou dans un lieu public. Vous avez peut-être aperçu une chatte avec ses petits dans votre propriété. En effet, les chattes errantes produisent 2 à 3 portées par an. La stérilisation est un enjeu majeur pour limiter le nombre de naissances et ainsi éviter la surpopulation de chats dans nos villes et nos villages et ainsi contribuer à une meilleure vie en communauté. C'est un acte responsable pour la protection animale et pour la tranquillité publique.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- **L'association le Chat Protégé (Laurence Chayla) au 06.18.33.04.08)**
- **La mairie de Pont-De-Larn au 05.63.61.14.05**

Lutte contre les déjections canines

La ville est un espace partagé où tout le monde à sa place. La respecter, c'est respecter l'autre. Si les chiens sont les bienvenus dans l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins.



Par égard pour les jeunes enfants qui jouent dans l'herbe mais aussi pour les promeneurs et les agents chargés de l'entretien des espaces verts qui passent la tondeuse sur les pelouses, il est demandé à chaque propriétaire de chien de ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique, y compris dans les squares et les jardins, sous peine d'amende. En effet, depuis le 11 décembre 2020, le nouvel article R.634-2 du code pénal modifie les sanctions liées à ce type d'infraction (tout comme le dépôt d'un sac d'ordures hors emplacements, le jet d'un mégot, le fait de cracher ou d'uriner...).

Le fait de ne pas ramasser les déjections de son animal sur la voie publique est désormais puni d'une contravention de 4e classe, avec une amende forfaitaire de 135€ (articles R.541-76-1 du Code de l'environnement et R.634-2 du Code pénal).

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités et prévoir des sacs plastiques lors des promenades.

Des distributeurs de sacs gratuits et des poubelles sont également mis à votre disposition par la mairie de Pont de Larn sur des lieux de passage :

- **Rue des pesquiers (derrière la Mairie)**
- **Mail de Rigautou**

Bruit de voisinage

Quand puis-je faire mes travaux bruyants de jardinage et bricolage ?

- **Les jours ouvrables : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00**
- **Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00**
- **Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00**

Réseau Libellus

Depuis le 21 novembre, les habitants de la commune de Pont-de-Larn peuvent prendre le bus pour se rendre à Mazamet grâce à la mise en service d'une nouvelle ligne.

Le réseau Libellus dédié aux transports en commun sur l'agglomération Castres-Mazamet a mis une nouvelle ligne en service pour relier la commune de Pont-de-Larn à Mazamet. Cette nouvelle ligne est opérationnelle depuis le 21 novembre 2022. La ligne 8 permettra aux habitants de Pont-de-Larn de se rendre sur Mazamet. Départ de la mairie de Pont-de-Larn à 8h20 et 13h15 pour une arrivée à la gare de Mazamet à 8h32 et 13h27 avec des arrêts à Croix-Rouge, Apollo, Barbey, la Poste. Départ de Mazamet à 11h50 et 17h50 pour un retour à Pont de Larn à 11h57 et 17h57. Plus d'informations sur : <https://www.castres-mazamet.fr/lignes-regulieres>.



SMAEP

Le syndicat mixte d'adduction d'eau potable (SMAEP) du Pas des Bêtes lance l'application Panneau Pocket

Vous souhaitez suivre l'actualité concernant le syndicat d'eau potable, n'hésitez pas à télécharger gratuitement Panneau Pocket du SMAEP pour être informé, prévenu et alerté (des coupures d'eau, des travaux sur le réseau...).



Cadastre solaire

Un cadastre solaire est mis à votre disposition gratuitement par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Grâce à cet outil vous pourrez connaître gratuitement le potentiel solaire de votre toiture et bénéficier de conseils sur les aides existantes.

<https://haut-languedoc.cadastre-solaire.fr/>

Les aides de l'ANAH évoluent en 2023

Créée en 1971, l'Agence nationale de l'Habitat oeuvre pour la décence et la qualité de vie des habitants en France. Elle permet aux propriétaires occupants d'obtenir des subventions pour rénover leurs biens et aux bailleurs des déductions fiscales en échange d'une location à un prix modéré. Les aides ont été repensées en 2023 et le budget élargi.

France connect

FranceConnect est un service en ligne gouvernemental qui permet aux citoyens de s'identifier auprès de différents services en ligne de l'administration française en utilisant leurs comptes de réseaux sociaux ou leur compte d'identité numérique.

Des aides réservées aux propriétaires, copropriétés et collectivités

Selon les revenus des propriétaires, qu'ils soient occupants ou non, l'ANAH octroie des fonds pour l'aménagement, ou réduire vos consommations d'énergie (plus d'infos sur [upenergie](#))

L'ANAH oeuvre également auprès des syndicats de copropriété en situation financière précaire et apporte une partie des fonds nécessaires à certains travaux de rénovation énergétique. L'organisme s'appuie aussi sur les collectivités territoriales, ce qui permet l'accueil quotidien de personnes en situation de fragilité financière. Il vient en aide aux ménages modestes financer le reste de vos travaux.

Comment faire sa demande de subvention ANAH ?

Il convient de se rendre sur la plateforme ci-dessous, renseigner les informations demandées. Si le client est éligible à la subvention demandée alors il n'a qu'à poursuivre la démarche et transmettre les documents demandés sur internet. <https://monprojet.anah.gouv.fr/>

La prime à l'autoconsommation photovoltaïque

L'autoconsommation photovoltaïque est la consommation de sa propre production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Elle permet d'utiliser une énergie non polluante et abondante et de contribuer à la transition énergétique. Les installations qui permettent l'autoconsommation, sont éligibles à une prime à l'investissement. Cette prime est dégressive et variable en fonction de la puissance de l'installation. Les kits solaire en autoconsommation peuvent aussi se faire financer en parti par les chèques énergie.

Se prémunir contre les fraudes

Par téléphone ou à domicile, notez que le service public n'effectue jamais de démarchage. De fait, ne croyez pas les démarcheurs qui se réclament d'organismes publics.

Découvrez tous nos conseils pour savoir comment agir face au démarchage commercial :

<https://france-renov.gouv.fr/fraudes>

Infos Mairie

Nouveaux commerces sur la commune



Massages Ayurvédiques
Massages Californiens

Caroline Gicquel
06.51.38.00.31
Pont-De-Larn

Diplômée de l'Institut Français des sciences de l'homme



GB Multiservices
Pont de Larn

gicquelmultiservices@gmail.com 07 83 33 98 94

Travaux intérieurs et extérieurs



Les délices de St-Baudille
vous proposent :

épicerie,
épicerie fine,
pains, vins
journaux

Un accueil sympathique, un lien convivial,
un petit commerce en milieu rural.

Mardi : 9h-12h30
Mercredi : 9h-12h30 et 14h-17h30
Jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h30
Vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h30
Samedi : 9h-12h30 et 14h-17h30
Dimanche : 9h-12h30

06 70 57 61 61
marthe.lesdelices@orange.fr
Aux Délices Saint-Baudille

Tabac Presse FARA

10, place St Jean 81660 Pont-De-Larn

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300€, et par carte bancaire. Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300€ ne pourront pas être payés auprès des buralistes.




Nouveau service
« paiement de proximité »

Pour payer en espèces, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

Comment payer ?

1. Présentez votre avis d'impôt, votre amende ou votre facture de service public au buraliste agréé.
2. Payez en espèces (jusqu'à 300€) ou par carte bancaire.

Le service de paiement de proximité est disponible dans les communes de la zone de paiement de proximité.



Chaque jeune Français doit se faire recenser en mairie entre la date de ses 16 ans et 16 ans et 3 mois. Cette démarche peut également s'effectuer en ligne sur monservicepublic.fr

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille ● Justificatif de domicile

Le jeune sera ensuite convoqué à la journée défense citoyenneté (JDC) à partir de 17 ans :

- Recensé entre mes 16 ans et 16 ans et 3 mois: JDC vers 17 ans et 3 mois
- Recensé après 16 ans et trois mois : entre 6 et 9 mois après la date de recensement

ATTENTION il faut avoir fait la JDC pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à l'examen du permis de conduire ou à un concours administratif en France.

Maison de la Justice et du droit de Mazamet

41 rue Galibert Pons, 81200 Mazamet
mjd-mazamet@justice.fr
 05.63.97.77.35 ou 07.86.02.20.60



Justice de proximité :

Lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information gratuite et confidentielle sur les droits et obligations de chacun.

Avec des intervenants judiciaires de proximité favorisant le recours aux modes alternatifs de règlement des différends (conciliateurs de justice...) et favorisant l'aide aux victimes.

Informations gratuites sur vos droits :

Avec des permanences juridiques sur rendez-vous.

Accueil de 13h30 à 16h30 :

Physique : lundi, mardi, mercredi et vendredi,

Téléphonique : jeudi uniquement.

Avec la participation et le soutien des communes de :

Mazamet, Aiguefonde, Aussillon, Albine, Bout-du-pont-de-l'Arn, Caucalière, Labastide-Rouairoux, Lacabarède, Payrin-Augmontel, Pont-de-l'Arn, Rouairoux, St-Amans-Soult, St-Amans-Valtoret, Sauveterre, Le Rialet, Le Vintrou.

Vie locale

Le diabète : une maladie silencieuse qui vous parle

Dans le cadre de ses actions de prévention, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Sud Tarn proposera le jeudi 21 septembre 2023 de 18h à 21h une soirée de prévention du diabète à la Salle de Rigautou. La soirée sera animée par des professionnels de santé du terrain accompagnés des associations de diabétiques.

Des ateliers de dépistage, de diététique, (...) un film, un débat seront proposés à cette occasion.

Vous vivez dans le sud Tarn ? Vous êtes âgés de 45 ans à 65 ans ? Vous voulez en savoir plus ou vous posez des questions sur le diabète ?

Cette soirée est faite pour vous !

Soirée Jazz

vendredi 28 Juillet



The Yellbows, c'est un quartet un peu fou, joyeux, qui propose des compositions originales aux inspirations blues, funky, folk, jazz, et rock'n'roll à la fois !

Stéphan Notari, créateur et compositeur de cette formation, est une référence dans le milieu musical. Il chante l'histoire de la vie, de l'amour et de la quête incessante de l'autre, pimentée d'une bonne dose d'humour et de second degré...

Afin de donner à ses compositions la symbiose recherchée, un panachage de couleur des cultures états-uniennes, il est accompagné de Matthieu Maigre tromboniste, Alexis Borrelly au soubassophone et Thibaud Roussel au banjo ténor.

Avec près de 200 concerts depuis 3 ans et + de 100.000 vues sur YouTube, ne ratez pas le concert (gratuit) de The Yellbows à Pont de Larn !

Restauration réunionnaise sur place dès 19h (tickets à retirer dans les commerces : VIVAL, tabac chez Fara, food-truck Soleil Vanille). Soirée organisée par la Mairie, renseignements au 05 63 61 14 05

Premier festival de théâtre amateur

À vos agendas ! Les 17, 18 et 19 novembre aura lieu à Pont de Larn le premier festival de théâtre amateur organisé par la MJC de St Baudille.

En partenariat avec la FNCTA d'Occitanie et la commune, cette manifestation culturelle proposera trois spectacles vivants différents ainsi qu'un après-midi "contes" pour le jeune public.

La programmation est en cours de construction mais nous pouvons d'ores et déjà annoncer la présence de la troupe Pont de Larnaise "Les Ephémères" qui donnera son nouveau spectacle "Piège pour un homme seul" de Robert Thomas, le dimanche après-midi. Quant à la compagnie "Le vestiaire des filles", elle ouvrira le festival, le vendredi soir, sur la scène de la salle du Thirondel, avec "De folie en faux-semblants" de Hugues de Rosamel.



TOPONYMIE

Le "Talhîèr Occitan" de la MJC d'Aiguefonde, dont plusieurs participants sont de la commune de Pont de Larn, a effectué des recherches sur l'origine des noms de hameaux et de lieux dits, en particulier des communes de Pont de Larn, Payrin, Augmontel. Voici une première partie de leurs recherches :

LA HIGUE (La Iga) :

ravin creusé par les eaux, marécage

LA JONQUIÈRE (La Jonquièira) :

où poussent des joncs

LA MARCARIÉ (La Marcariè) :

propriété de Marc

LA MÔLE (La Mòla) :

meule, moulin, pierre meulière

LA PRADE (La Prada) :

grande prairie

LA RAGNÉ (La Ranhiè) :

croisement de plusieurs chemins

LA SAGNOLE (La Sanhòla) :

petit marécage

LA SEBARIÉ (La Sebariè) :

propriété de Monsieur Sèbe

LA SERRE (La Sèrra) :

plateau

LAS TAPIOS (Las Tapios) :

rocher escarpé, falaise, précipice

LE BRIOL (Lo Briòl) :

petite friche où pousse la bruyère

LE BRUGUET (Lo Bruguet) :

petite friche où pousse la bruyère

LE CLAUZOU (Lo Claouzon) :

pacage communal, place de hameau

LE FABEL (Lo Favèl) :

où on cultive des fèves

LE LAOUSIER (Lo Laosièr) :

carrière de lauzes

LE NESPOULIÉ (Lo Nespolièr) :

le néflier

LE RASSEGAYRE (Lo Rassegaire) :

le scieur

LE ROUCADEL (Lo Rocardèl) :

petit rocher

LES AUSSILLOUS (Los Aussilhons) :

vient de Auxilius, nom de personne romaine

LES CALMETTES (Las Calmetas) :

nom de famille

LES FARGUES (Las Fargas) :

nom de famille

LES OURTELS (Los Ortels) :

le petit jardin



Sources :

- Ernest Nègre "Les Noms de Lieux du Tarn"
- Fenié Bénédicte et J. Jacques "Toponymie Occitane"
- Jacques Astor "Dictionnaire des Noms de Familles et de Lieux du Midi de la France"
- A. Dauzat et Rostaing "Dictionnaire étymologique des Noms de Lieux en France"
- L. Alibert "dictionnaire"

La suite et fin au prochain numéro ...

Tarte aux citrons meringués au spéculos

Ingrédient

• **Pour la pâte aux spéculos :**

Prendre 125 g de spéculos

Les mixer avec un robot ou les écraser avec un rouleau à pâtisserie

Faire fondre environ 60 grammes de beurre et le mélanger à la poudre de spéculos pour obtenir une pâte un peu consistante.

• **Pour le crème au citron :**

Prendre 75 grammes de jus de citron (2 à 3 citrons), 50 grammes de sucre, 50 grammes de beurre, 10 grammes de farine, 1 jaune d'œuf, 2 œufs entiers.

• **Pour la meringue :**

Prendre 2 blancs d'œuf. Les monter en neige et ajouter 2 cuillères de sucre en poudre.

• **Crème au citron :**

Dans une casserole verser le jus de citron ajouter le sucre ajouter le beurre et faites chauffer. Dans un récipient mettre le jaune et les 2 œufs et la farine et mélanger au fouet.

Verser ce mélange dans la casserole elle arrive à ébullition et remuer avec un fouet pour faire cuire cette crème jusqu'à épaississement

Si vous voulez vous pouvez rajouter dans cette crème froide 3 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse

• **Montage du gâteau :**

Sur le plat de service étalez la pâte de spéculos avec les mains pour obtenir un cercle de 18 cm de diamètre.

Étalée la crème épaisse au citron froide.

Mettez par-dessus les blancs d'œuf en neige.

Faites des dessins avec une fourchette.

Avec un chalumeau de cuisine faire dorer les blancs d'œufs.

Bon appétit



► Du Lundi 26 Juin
au Mercredi 5 Juillet
**Exposition de l'atelier
peintures de la MJC** . Mairie.

► Vendredi 7 Juillet
à partir de 19h
Prairie de Caminade.
**Pique-nique musical
avec Les fanfares sans frontières
et l'Orchestre de Michel**
Repas et buvette sur place,
stand maquillage enfants.

► Samedi 8 Juillet
Salle du Thirondel
**Soirée organisée par
l'association Izmaloki
(au profit de Malo)**
Repas et buvette sur place.

► Jeudi 13 Juillet
Lac des Montagnès
**Feu d'artifice
intercommunal.**

► Samedi 22 Juillet
La Môle.
Fête de la Môle.
Repas et buvette sur place.

► Vendredi 28 Juillet
Halle du Claouzou.
Soirée Jazz avec The Yellbows.
Repas et buvette sur place.

► Jeudi 17 Août de 10h à 12h
Animation pêche aux écrevisses
proposée par l'Office de Tourisme.

► Jeudi 21 Septembre
de 18h à 21h
Salle de Rigautou
Réunion information :
**Le diabète : "une maladie
silencieuse qui vous parle"**
Animée par des professionnels
de santé et des associations de
diabétiques.

► Samedi 7 Octobre
Salle Polyvalente de Bout
du Pont de l'Arn.
**Réunion d'information
autour des troubles de
l'apprentissage**

► Samedi 4 Novembre
Salle La Grange.
Téléthon : Soirée country.

► Vendredi 17, Samedi 18 et
et Dimanche 19 Novembre,
Salle du Thirondel
Festival de théâtre amateur.

► Dimanche 31 Décembre
Salle du Thirondel
Réveillon du Nouvel an
organisé par La Môle en fête
Sur réservation

